Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 73 (1947)

Heft: 18

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

73e année 30 août 1947 N° 18

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francs
Prix du numéro :
1 Fr. 25
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitaux, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; P. Joye, professeur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Martin, architecte ; E. Odier, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; G. Furter, ingénieur ; R. Guye, ingénieur ; *Valais :* M. J. Dubuis, ingénieur ; A. de Kalbermatten, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur, Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES
Le millimètre (larg. 47 mm.) 20 cts.
Réclames : 60 cts. le mm. (largeur 95 mm.)
Rabais pour annonces répétées.

ANNONCES-SUISSES S.A.
5, rue Centrale Tél. 2.33.26
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

SOMMAIRE : *L'aménagement hydro-électrique du Val de Cleuson (Valais) par l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS)*, par F. Bolens, directeur-adjoint de la Société générale pour l'industrie électrique. — *Les postes transformateurs de Rolle et de Nyon de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe*, par J. Golay, ingénieur. — Bibliographie. — Les Congrès. — Service de placement.

L'aménagement hydro-électrique du Val de Cleuson (Valais)
par l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS)

621.311.21 (494)

Préambule.

Le 4 novembre 1934, la Centrale de Chandoline (Sion), alimentée par le lac de la Dixence, était mise en service sur le réseau général d'EOS Grâce à son esprit d'initiative et à sa ténacité, cette Société venait d'aménager seule, dans des conditions favorables, un des meilleurs bassins d'accumulation de Suisse, d'équiper la plus haute chute du monde et de créer ainsi une source de production d'énergie d'hiver qui devait et doit encore jouer un rôle essentiel non seulement dans l'économie électrique romande, mais dans celle du pays tout entier.

Au cours de ces dernières années la puissance installée à Chandoline a été augmentée, au fur et à mesure des besoins de la consommation, et est actuellement de 156 000 kW (5 groupes de 30 000 kW et un groupe auxiliaire de 6000 kW.).

La vallée d'Hérémence et le Val des Dix, à l'extrémité supérieure duquel se trouve le lac actuel de la Dixence, sont encadrés, à l'Est et à l'Ouest, par une série de vallées parallèles descendant des grands glaciers des Alpes valaisannes, dont les eaux peuvent être amenées dans le réservoir de la Dixence au moyen de galeries transversales relativement courtes.

Il paraît donc possible, au besoin par l'intervention de réservoirs intermédiaires et de pompages, de compléter au cours de chaque année, l'accumulation du Val des Dix, au fur et à mesure de l'abaissement de son niveau, par l'apport de ces débits venant d'autres vallées et d'augmenter ainsi les heures de marche des turbines installées à Chandoline et, par conséquent, la production de cette usine. Il faut rappeler en outre que l'utilisation de ces débits supplémentaires se fera sous une hauteur de 1750 m en évitant toute nouvelle dépense pour la construction d'une longue galerie d'amenée et d'une importante conduite forcée. Enfin, à ces conditions exceptionnellement favorables, s'ajoute encore une circonstance particulièrement heureuse au point de vue sentimental : aucune des extensions possibles n'entraîne la submersion d'habitations ou d'alpages importants et n'endommage l'admirable patrimoine naturel du pays valaisan.

A l'époque où devant l'angoissant déficit d'hiver du bilan de la production suisse d'énergie, toutes les grandes entreprises électriques de notre pays recherchaient déjà les moyens susceptibles d'améliorer le plus rapidement possible une situation aussi préjudiciable à l'activité industrielle et commerciale que peu satisfaisante pour le confort des usagers privés, EOS n'a pas hésité, malgré les difficultés des années de guerre, à entreprendre un premier développement des installations de la Dixence, en y amenant les eaux de la vallée la plus proche, celles du Val de Cleuson. Cet agrandissement qui se réalise, comme nous le verrons plus loin, en deux étapes dont une déjà achevée, permettra à l'usine existante de Chandoline de produire 60 millions de kWh d'hiver supplémentaires. Il n'est d'ailleurs que le commencement de la réalisation d'un plus vaste programme comportant, selon le projet « Grande Dixence », la création d'un bassin d'accumulation beaucoup plus grand au Val des Dix et la construction de galeries d'adduction pour y amener les eaux provenant des vallées voisines.

Bien que cela sorte du cadre de cet article, signalons qu'EOS vient également, en collaboration avec la Lonza S. A. de décider l'équipement de la chute de la Salanfe dont les travaux préparatoires ont commencé et qui livrera 130 millions de kWh d'hiver.